

Intitulé du module :

RGPD

Contenu du programme

Séquence 1 - Introduction au RGPD (1h) : Historique et contexte : pourquoi le RGPD ? Champ d'application géographique et sectoriel. Définitions clés : données personnelles, traitement, responsable de traitement, sous-traitant, personne concernée. Rôle de la CNIL et des autorités de contrôle européennes. Sanctions et exemples réels de mises en demeure.

Séquence 2 - Principes fondamentaux du RGPD (1h30) : Les 6 principes : licéité, loyauté, transparence, limitation des finalités, minimisation, exactitude, limitation de conservation, intégrité. Les bases légales : consentement, contrat, obligation légale, intérêt légitime. Droits des personnes : accès, rectification, effacement, portabilité, opposition. Exercice : identifier la base légale appropriée pour chaque traitement de son entreprise.

Séquence 3 - Obligations pratiques pour l'entreprise (1h30) : Le registre des traitements : contenu obligatoire et méthode de tenue. Mentions légales et politiques de confidentialité conformes. Contrats de sous-traitance : clauses RGPD indispensables. Gestion des violations de données : détecter, notifier à la CNIL sous 72h, informer les personnes concernées. Désignation et rôle du DPO.

Séquence 4 - Enjeux et risques concrets (1h) : Cartographie des risques : fuites de données, accès non autorisés, perte de données. Impact sur la réputation et la relation client. Sanctions financières : jusqu'à 20 M€ ou 4 % du CA mondial. Étude de cas : analyse d'une violation de données réelle et processus de gestion de crise.

Séquence 5 - Construire son plan d'actions RGPD (2h) : Audit rapide de conformité : inventorier les traitements existants. Prioriser les actions correctives par niveau de risque. Outils pratiques : registre type, modèle de politique de confidentialité, checklist de conformité par service. Atelier : rédiger son registre de traitements et identifier les premières actions à mener.

Objectifs pédagogiques

Comprendre le cadre juridique du RGPD et ses obligations concrètes pour les entreprises. Identifier les données personnelles à protéger, mettre en place les mesures techniques et organisationnelles requises et définir un plan d'actions conforme aux exigences de la CNIL.

Public visé

Dirigeants, responsables administratifs, RH, commerciaux et tout salarié amené à traiter des données personnelles dans le cadre de son activité.

Prérequis

Aucun prérequis juridique ou informatique. Avoir une activité professionnelle impliquant la collecte ou le traitement de données clients, salariés ou fournisseurs.

Modalités pédagogiques

Les formations s'appuient sur des méthodes pédagogiques actives. Alternance d'apports réglementaires, d'études de cas concrets d'entreprises, de mises en situation et de construction d'outils opérationnels directement transposables en entreprise.

Durée de formation en heures et en jours

7 heures soit 1 jour

www.formasup.com

pedagogie@formasup.com

05.63.20.10.00